

Rapport annuel

2019-2020

École Le Rocher



Présentation de l'établissement

L'école Le Rocher, ouverte en septembre 2018, est située au nord du secteur Centre de Saint-Amable. Elle est la quatrième école primaire de la municipalité. Jusqu'à tout récemment, octobre 2018, l'indice de milieux socio-économique (IMSE) (recensement de 2011) du secteur Saint-Amable était de 9, mais il a été fixé à 6 à la suite du recensement de 2016.

L'école travaille avec différents partenaires du milieu soit le CSSS, la Maison des Jeunes, le IGA Famille Raymond de Saint-Amable, les Chevaliers de Colomb de Saint-Amable, le Service de Police Richelieu-St-Laurent, les CPE, la Maison des Enfants de la Montérégie et la Municipalité de Saint-Amable. Une table des partenaires du milieu se réunit 3 fois par année. Pour plus de détails sur les différents partenariats, veuillez-vous référer au projet éducatif 2019-2022.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 247 élèves fréquentaient notre école. Ils étaient répartis dans 2 classes du préscolaire 4 ans, 2 classes du préscolaire 5 ans et 9 classes du primaire. Nous accueillons des enfants de tous les secteurs de Saint-Amable pour la maternelle 4 ans. Cette année, l'équipe-école compte 43 employés répartis dans différentes catégories d'emplois. En plus de la direction d'école, de la secrétaire et du concierge, nous avons une équipe de service direct à l'élève composée d'une psychologue présente 1,5 jour/semaine, une psychoéducatrice à raison de 2 jours/sem, d'une orthophoniste présente 1,5 jour/sem et de 2 éducatrices spécialisées travaillant chacune 30 heures par semaine. Chez les 4 ans, nous avons une technicienne en éducation spécialisée par classe à raison de 12h 05 par semaine et une préposée aux élèves en soutien auprès des élèves de la maternelle 4 ans.

Du côté enseignant, 9 titulaires, 2 orthopédagogues et des spécialistes en anglais, musique et éducation physique ont assuré le développement des compétences disciplinaires de nos élèves.

L'équipe du service de garde est composée d'une technicienne en service de garde, de 6 éducatrices, d'une préposée pour le groupe de 4 ans et de 3 surveillantes d'élèves.

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

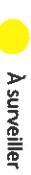
NOTRE MISSION :	Instruire, socialiser et qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
NOTRE VISION :	Offrir un milieu de vie stimulant, enrichissant, sécurisant où chacun peut s'épanouir en développant sa créativité, sa curiosité et son identité.
NOS VALEURS :	Respect, Ouverture et Communication

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation	Tendance	Modifications au plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif 1.1 Chaque année d'ici 2022, augmenter de 1% le résultat moyen en lecture des élèves des cohortes de la 1e à la 6e année.	Résultats moyens des élèves en lecture	Au 30 juin 2018 : Nous n'avons pas de résultats chiffrés à la fin de l'année 2019-2020.	Nous n'avons pas de résultats chiffrés à la fin de l'année 2019-2020. 		Il est difficile de dégager une tendance.	La mise en œuvre de pratiques gagnantes est à poursuivre. Les rencontres CAP permettent de déterminer et de mettre en place des actions concertées pour la réussite des élèves. Préoccupation au 3e cycle, important d'arrimer le travail du comité transition et de la CAP pour éviter les lourdeurs. Pour chaque cycle, il y a eu 3 rencontres entre octobre 2019 et mars 2020. Les activités d'éveil à la lecture ont eu lieu dans les 4 classes de maternelle. Il est proposé de développer un outil de consignation afin que la liste soit facilement disponible. Le référentiel a été développé et présenté à l'équipe en février 2020. Il faut maintenant s'assurer de sa diffusion et de son implantation. La cueillette des besoins de formation sera réalisée cette année. Les moyens pour cet objectif sont maintenus, mais décalés dans le temps.

Orientation 2 Assurer un milieu sain et sécuritaire à chaque élève et à chaque membre du personnel.	Objectif 2.1 D'ici 2022, diminuer de 45 % le nombre de gestes de violence physique et verbale de tous les élèves de l'école.	Nombre de manquements majors en lien avec la violence physique et verbale à la fin de la première année de vie de l'école. Constat de 169 manquements pour des gestes de violence physique et verbale par année scolaire	Le nombre total de manquements en lien avec la violence physique et verbale à la fin de la première année de vie de l'école. En moyenne, 24 manquements par mois. La situation de départ est donc de 235 manquements pour l'année complète. Cible : Diminuer de 45% le nombre de situations d'ici 2022	Les données sont trop fragmentaires pour être comparées et ne permettent pas de dégager de tendance. →
Objectif 2.2 D'ici 2022, augmenter le pointage au sondage sur le sentiment de sécurité des élèves de 3 ^e à la 6 ^e année à l'école.	Pointage au sondage Tous Patriotes à chaque année scolaire	7,85 point Cible : En 2022, atteindre 8,5 points de moyenne au sondage	Malgré que les données soient fragmentaires, nous voyons une tendance vers l'atteinte de l'objectif. ↑	Le programme Ribambelle a été déployé en maternelle 5 ans, mais pas en maternelle 4 ans. La poursuite de Ribambelle au 1 ^e cycle a été animée par la psychoéducatrice. Des programmes universels ont été identifiés pour l'enseignement des habiletés sociales et émotionnelles. Cependant, les programmes ne sont pas connus des enseignantes. Le déploiement n'est pas commencé non plus. C'est à poursuivre. Le comité de suivi du SCP a tenu 4 rencontres durant l'année 2019-2020. C'est à poursuivre. ↓

Légende :



Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).
Le code d'évaluation « À surveiller » est utilisé.

Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation est en élaboration. La fermeture des écoles en mars a retardé les travaux du comité de rédaction du document. Tout de même, vous trouverez l'ensemble de l'analyse de la situation dans le Projet Éducatif de l'école ainsi que les résultats de la prise de mesure réalisée en décembre 2018. Même si le travail n'est pas terminé, plusieurs éléments ont pris forme au fil des mois.

Notre séquence d'intervention se clarifie et nos programmes d'interventions universelles sont identifiés. Nous poursuivons l'implantation du soutien aux comportements positifs. Nous avons fait des pas dans le déploiement même si tout n'est pas parfait. Tout au long de l'année, des interventions ont été faites auprès des élèves dès que des situations inadéquates se sont produites. Le déploiement des activités de préventions n'a pas été complété puisque nous y arrivions au moment de la fermeture.

Tout au long de l'année, les parents des élèves ayant eu des comportements inadéquats ont été informés des situations de violence physique ou verbale. Certaines situations ont nécessité l'intervention du policier communautaire. Dans certains cas, des élèves ont également été suspendus.

Certaines situations s'apparentant à de l'intimidation ont été portées à notre attention. Des interventions ont été faites auprès des élèves et des parents et selon les informations que nous avons en main, les situations se sont arrêtées.



Maryse Noël

directrice

Bilan du conseil d'établissement 2019-2020

École le Rocher, Saint-Amable

Le conseil d'établissement a été formé lors de sa première rencontre le 8 octobre 2019. Il suivait l'élection de deux des 4 membres parents lors de l'assemblé général des parents du 10 septembre 2019. Lors de la première rencontre, les membres du CE (Conseil d'établissement) ont choisi les personnes qui occuperont les postes de président(e), vice-président(e) et secrétaire du CE. Le budget de fonctionnement et son utilisation ont aussi été votés.

Seulement 4 rencontres pourront finalement être tenues en 2019-2020 majoritairement à cause de la crise de la COVID.

L'un des dossiers majeurs encore cette année est le PE (projet éducatif) de l'école Le Rocher. Il s'agissait de la première année de sa mise en place après son adoption en 2018-2019. Le CE s'est vu présenté le plan d'action pour la mise en œuvre du PE, les différents outils servant à son suivi ainsi que l'état du déploiement des moyens afin de faire éventuellement l'évaluation du projet éducatif.

Un point de grand intérêt pour les parents et les élèves depuis l'ouverture de l'école est l'aménagement de la cour d'école. Un sondage a été réalisé auprès de ceux-ci afin de connaître leurs intérêts pour l'aménagement de la cour. Un comité a été formé par la direction avec des membres du CE, du personnel et de la commission scolaire afin d'établir une liste des besoins et un plan d'aménagement et son budget. Le CE a été informé des travaux de ce comité tout au long de l'année. La crise du COVID a cependant empêché la tenue de certaines rencontres et le plan ne sera sans doute pas prêt avant la fin de l'année scolaire.

Le CE a aussi dû se prononcer sur la nature, l'approbation et l'utilisation des profits des campagnes de financement 2019-2020. Plusieurs campagnes ont donc été lancées cette année notamment soit celle des Recettes en pot, de la vente de chocolat de Pâques ainsi que diverses initiatives ciblées pour certains niveaux. Une collecte de vieux vêtements devait aussi avoir lieu au printemps, mais n'a pu se réaliser à cause des limitations du COVID.

Un autre dossier important pour notre école nous a aussi été présenté soit le Soutien aux comportements positifs. Les activités du comité responsable ainsi que le plan d'action nous a été présenté en début d'année.

Plusieurs autres dossiers ont aussi été soumis au CE pour information :

- Création de l'OPP
- Formations offertes aux membres du CE
- Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages
- La planification pour l'enseignement en matière d'éducation sexuelle
- Résultats des campagnes de financement
- Différentes informations provenant du comité de Parents de la CSP

Certains dossiers demandaient aussi l'approbation du CE soit :

- Les activités éducatives complémentaires pour 2019-2020
- La participation de l'école à la collecte de sang
- Les ateliers pour les parents
- L'activité une nuit à l'école
- Grille-matière 20-21
- La planification des Contenus Orientant Scolaires et Professionnels
- Différentes activités parascolaires
- La reddition de compte pour les mesures dédiées et protégées
- L'utilisation du montant de parrainage du défi Pierre-Lavoie 2019
- Le choix d'un nouveau président du CE en cours d'année

Tous ces dossiers ont permis au CE de notre école de prendre une part active au développement de l'environnement où nous nos élèves apprennent et grandissent. Nous sommes à même de constater l'énorme dévouement du personnel enseignant, de soutien, du service de garde ainsi que de la direction pour cette belle aventure que nos enfants traversent.

Merci à tous les membres du CE de l'école Le Rocher 2019-2020


2020-06-15

Simon Pelletier

Président du Conseil d'établissement de l'école Le Rocher 2019-2020